



BUREAU DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 3 FEVRIER 2026 À 18H00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération  
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

1	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	
2	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	T	GUIQUE Thibaut	
4	BOURDEAU	T	DRIVET Jean-Marc	
5	BRISON-SAINT-INNOCENT	T	CROZE Jean-Claude	
6	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
7	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	
8	LA BIOLLE	T	NOVELLI Julie	
9	LA CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT	T	MORIN Bruno	
10	LE BOURGET-DU-LAC	T	MERCAT Nicolas	
11	LE BOURGET-DU-LAC	T	SIMONIAN Edouard	
12	LE MONTCEL	T	HUYNH Antoine	Pouvoir de Louis ALLARD
13	MERY	T	FONTAINE Nathalie	
14	MOTZ	T	CLERC Daniel	Pouvoir de Brigitte TOUGNE-PICAZO
15	MOUXY	T	PERSON Armelle	
16	ONTEX	T	CARRIER Christiane	
17	PUGNY-CHATENOD	T	CROUZEVIALLE Bruno	
18	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN
19	SAINT-OFFENGE	T	GELLOZ Bernard	
20	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	T	DILLENSCHNEIDER Gérard	
21	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	
22	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas	
23	VOGLANS	T	MERCIER Yves	

20 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 janvier 2026, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 6 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents et 3 procurations.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

## DÉLIBÉRATION

N° : 20 Année : 2026  
 Exécutoire le : 04 FEV. 2026  
 Publiée / Notifiée le : 04 FEV. 2026  
 Visée le : 04 FEV. 2026

### EAU POTABLE

#### Diagnostic eau potable et installation d'équipements hydro-économies dans les bâtiments de Grand Lac – Economies d'eau au robinet, douche et WC Demande de subvention Agence de l'Eau - Contrat EAU & CLIMAT

Monsieur le Président rappelle le plan Eau du gouvernement qui vise à réduire de 30 à 40 % le prélèvement de la ressource en eau dans notre pays à l'horizon 2050, avec un premier objectif fixé pour 2030 : réaliser 10 % d'économie d'eau dans tous les secteurs par rapport à l'année de référence 2023.

Monsieur le Président rappelle la politique engagée par Grand Lac sur les économies d'eau, qui s'inscrit dans le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), nécessaire à la préservation des ressources de notre territoire. Il rappelle l'engagement de la collectivité à réaliser les opérations indiquées dans le programme d'actions du Contrat de Bassin 2026-2028 de l'Agence de l'Eau. Cette opération correspond à la fiche ECO 9.

Pour contribuer à réduire sa consommation d'eau potable, Grand Lac souhaite réaliser un diagnostic eau et les travaux afférents, dans le but de réduire les pertes d'eau potable par la régulation du débit des robinets, douches et WC sur les 20 équipements retenus, tout en conservant un usage satisfaisant pour les utilisateurs.

Ces 20 équipements ont été choisis parmi les 84 équipements ayant une consommation d'eau potable sur les critères suivants :

- 1 : les plus consommateurs d'eau potable,
- 2 : si une action de réduction des consommations d'eau au robinet, douche ou WC est possible,
- 3 : en lien avec le technicien référent et validation du responsable du service concerné.

Equipements retenus :

Service	Ville	Nom	Conso 2023 (m3/an)
AEP	AIX LES BAINS	UPEP Memard	NC
Assainissement	LE BOURGET DU LAC	STATION D'EPURATION	608
Assainissement	AIX LES BAINS	STATION D'EPURATION	5449
CIAS	AIX LES BAINS	FOYER OREE DU BOIS	4036
CIAS	AIX LES BAINS	EHPAD LES GRILLONS	1521
CIAS	AIX LES BAINS	EHPAD LES GRILLONS	1203
CIAS	AIX LES BAINS	FOYER LES GRILLONS-NOUVE.BAT	1217
CIAS	CHINDRIEUX	FONTANETTE	NC (Chrystal habitat)
Equipements sportifs et de loisirs	AIX LES BAINS	CENTRE NAUTIQUE - PISCINES	33934
Equipements sportifs et de loisirs	AIX LES BAINS	GYMNASES MARLIOZ	2643
Equipements sportifs et de loisirs	AIX LES BAINS	GYMNASE	115
Equipements sportifs et de loisirs	AIX LES BAINS	JARDINS BUNGALOW CTRE NAUTIQ	60

Equipements sportifs et de loisirs	ENTRELACS	GYMNASSE	387
Equipements sportifs et de loisirs	AIX LES BAINS	PLAGE	4596
Patrimoine	AIX LES BAINS	SIEGE GRAND LAC	2044
Ports/Plages	AIX LES BAINS	TOILETTES/DOUCHE PLAGE ROWING	966
Ports/Plages	CONJUX	LE PORT (ex WC)	599
Ports/Plages	CONJUX	PLAGE LA CHATIERE WC - PS	166
Ports/Plages	CONJUX	POSTE DE SECOURS + WC	117
Tourisme	VIVIERS-DU-LAC	PLAGE DES DAMES TOILETTES	208

Le diagnostic et les travaux consistent en :

- Une analyse des données et détection d'éventuelles incohérences avec les dernières tendances de consommation d'eau,
- Un audit détaillé des bâtiments et des infrastructures de l'agglomération,
- La détermination des systèmes hydro-économies adaptés et autres solutions pour réduire la consommation d'eau afin préserver la ressource en eau Service,
- La détermination des potentiels d'économie (m<sup>3</sup> et €),
- La réalisation des travaux de pose d'équipements hydro-économies.

Le montant du budget alloué au diagnostic et aux travaux s'élève à 30 000 €.

Les crédits sont ouverts au budget Eau Potable et sont inscrits au budget 2026. Un taux de financement de 50 % est attendu soit une enveloppe de 15 000 €.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer ce dossier auprès des partenaires financiers, à savoir l'Agence de l'Eau, pour solliciter les subventions les plus élevées possibles.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la demande de subvention précitée et autorise Monsieur le Président à déposer la demande de subvention et à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 3 février 2026

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 23
- Présents et représentés : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

### Objet de l'acte :

Délibération 20 : Mise en oeuvre du programme Eau climat on agit ! - Diagnostic eau potable et installation d'équipements hydro-économies dans les bâtiments de Grand Lac - Economies d'eau au robinet, douche et WC - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 04/02/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 04/02/2026

Numéro de l'acte : d5754 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260203-d5754-DE

Date de décision : 03/02/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes  
8.8. Environnement